

La famille Mégard de Versoix

Cette étude se base sur les documents rencontrés lors de recherches généalogiques sur la famille Mégard dans la région genevoise.

Les premières mentions à Versoix concernent un Saturnin Mégard fils de feu Antoine Mégard de Bardonnex et résidant à Saint-Loup, entre 1607 et 1611¹. Saturnin et ses frères Daniel et Thyvent deviendront rapidement bourgeois de Versoix. Leurs descendants seront les plus riches propriétaires de la région, jusqu'au décès de Marie Pierrette Emilie Mégard en 1881.

Circonstances de l'arrivée à Versoix vers l'an 1600

			Pierre		
			Jean		Genève
			François		Couvent de Plainpalais
Jean x ~1430	>	Humbert x ~1470	>	Saturnin x ~1520	>
				Jean x ~1560	>
				<u>Antoine</u> x ~1570	>
					Pierre <i>Bardonnex</i>
					<u>Saturnin</u> <i>Versoix</i>
					<u>Daniel</u>
					<u>Thyvent</u>
					Loyse
					Antoine
		Pierre l'ancien		Sylvestre x 1569	
		Pierre le jeune		Pierre x ~1570	> Jean <i>Genève ?</i>
		Jean		Jacques x ~1570	> Thyvent <i>Russin</i>
		Claude			

Les Mégard de Bardonnex

Cette famille est citée à Bardonnex dès 1335². Jean est reçu bourgeois de Genève en 1447. Il a six fils³, dont Humbert et Pierre qui se succèdent en tant que propriétaires d'une maison dans la paroisse de Saint-Victor (impôts de 1464 & 1477). Un Pierre est notaire de Bardonnex⁴. Un autre Pierre est vicaire de Bardonnex (1473)⁵ et François fils de Humbert est "frère prêcheur" (dominicain).

Ils sont tous dépendants du fief de Compesières (château de l'Ordre de Malte). C'est donc au XVe siècle une famille aisée originaire d'un village proche de Genève et qui s'installe en ville. La famille n'est même pas mentionnée au dénombrement savoyard de 1515⁶, ce qui semble indiquer qu'elle réside alors uniquement à Genève.

Cependant on retrouve leurs descendants directs à Bardonnex, vraisemblablement à cause de la destruction des faubourgs (et donc de leur maison) sans indemnité pour les propriétaires (c'était au début des années 1530 lors des troubles politiques précédant la Réforme⁷). Dès lors ils semblent être beaucoup moins aisés (voir plus bas "Richesse et pauvreté").

Religion

La région est convertie au protestantisme avec l'arrivée des bernois en 1536, aussi bien Bardonnex que Versoix. Antoine Mégard a grandi dans un contexte fortement dominé par l'administration bernoise et la "religion prétendument réformée" : le secrétaire du bailli. Jean Delamontagne, résidait à Bardonnex. Un ministre du culte officiait à Compesières, qui accueillait aussi parfois le "consistoire" du bailliage (tribunal des mœurs). En 1567 "Leurs Excellences de Berne" cèdent leurs conquêtes au duc de Savoie avec promesse de laisser les gens pratiquer leur religion, mais le duc Charles-Emmanuel est en guerre contre Genève dès 1589 et demande de rétablir les curés dans les bailliages anciennement bernois. "Peu à peu tous les habitants des bailliages revinrent à la religion catholique et allèrent en masse abjurer à Thonon"⁸. Il est certain que sur les quatre fils de Saturnin, au moins deux quittèrent Bardonnex et conservèrent leur religion : on retrouve tous les enfants d'Antoine à Versoix et son neveu Thyvent communier à Russin. Quant à Jean fils de Pierre, il semble être à Genève en 1607 pour baptiser sa fille Pernelle. Le fils aîné dut abjurer pour poursuivre l'exploitation du domaine familial à Bardonnex (et certains de ses descendants Mégard y vécurent jusqu'au milieu du XIXe siècle).

Les réfugiés protestants affluèrent par milliers à Genève, surtout entre 1545 et 1560. Parmi eux, "des habitants des terres savoyardes proches de Genève (cherchant) à se soustraire à la recatholicisation des anciennes possessions bernoises. Mais il est aussi possible qu'ils aient dû se replier sur Genève à cause de la misère et du chômage qui régnaient dans les campagnes à cette époque"⁹.

Cette situation de refuge religieux se répétera à la fin du siècle suivant quand le pays de Gex sera à son tour recatholicisé : Jean Mégard fils aîné de Raymond garde le domaine, tandis que son frère Jean-Marc s'établit à Commugny et que ses cousins Pierre et Charles sont à Mies et à Genève.

Guerre et peste

La guerre de 1589 a causé de grands troubles dans la région. Des paysans s'étaient réfugiés à Genève et ne pouvaient moissonner leurs blés que pendant les trêves. Le pasteur Jean Du Perril témoigne : "Le mardi 15^e juillet l'ennemi non seulement brusla plusieurs bleds, mais aussi blessa plusieurs personnes tant hommes que femmes qui estoient en la moisson de là Arve, emmena aussi quelques femmes ou filles prisonnières, tua aussi quelques enfants qui glanoyent"¹⁰. Un autre témoin de l'époque note sur son carnet de route en 1595 : "Versoix est une petite ville, située au bord du lac, détruite, il est vrai, dans les dernières guerres et où n'habitent plus que misérables mendiants qui rôdent dans le pays"¹¹.

De plus, la peste et les mauvaises récoltes se succèdent, causant cherté et disettes¹².

Dès qu'il reprend possession des lieux, l'état savoyard édicte des mesures contre la peste : "De la part de son altesse et par commandement du seigneur juge maje de Gex, Ternier et Gaillard : Sont faites iteratives inhibitions et défenses a tous, de quelque estat qu'ils soient, de ne hanter ny pratiquer aux lieux infects de la contagion de peste (ni) commercer avec les habitants et austres venant desdicts lieux. Et ce à peyne d'estre séparés et reserrés pour six sepmaines et de cinquante livres fortes contre un chescun contrevenant et du fouet et bampnisement perpétuel contre les non solvables. (...)" (septembre 1568)¹³.

On sait qu'en 1602 le duc de Savoie fit une dernière tentative armée contre Genève.

En quoi tous ces événements affectèrent directement la famille Mégard et incitèrent les fils cadets de Saturnin à quitter Bardonnex, il est très difficile de le savoir.

Le 24 juillet 1589 un Antoine de Bardonnex (s'agit-il du même ?) voit son fils Jean âgé de sept ans seulement mourir en ville de Genève : Antoine est vraisemblablement passé par Genève, il y est peut-être mort puisque lors de la première mention de son fils aîné à Versoix, il était déjà décédé.

Vingt et trente ans plus tard, nous retrouvons les quatre enfants d'Antoine et sa femme à Versoix, terre alors protestante et riche de possibilités : "Quand l'ensemble du Pays de Gex fut rattaché à la France, en 1601, Versoix était un bourg industriel prospère, qui bénéficiait pleinement de l'intense trafic sur route et sur eau engendré par Genève"¹⁴.

En résumé : Face à la recatholicisation, à la disette, à la guerre, les frères cadets de Jean Mégard quittent Bardonnex. Les fils de l'un d'eux, Antoine, s'établissent à Versoix vraisemblablement entre 1590 et 1607.

Richesse et pauvreté

	Jean x ~1560	>	Pierre x ~1590	>	<u>Claude</u> x ~1650	>	<u>Jacques</u> x ~1680	>	Jean-Pierre x 1708	<i>Bardonnex</i>	
			Etienne ...								
Saturnin x ~1520	>										
	>	<u>Antoine</u> x ~1570	>	Saturnin x ~1590	>	Jean x ~1630	>	Pierre x 1665		<i>Mies</i>	
								Charles x 1679		<i>Genève</i>	
			>	Daniel x ~1610	>	<u>Raymond</u> x 1636	>	<u>Jean</u> x ~1670	>	Pierre x 1721	<i>Versoix</i>
			>	Thyvent	>	Amblard					
				Loyse							
				Antoine							

Lors de l'impôt bernois levé en 1550, les deux Mégard déclarants à Bardonnex se trouvent parmi les familles moyennes du village avec un revenu imposable de 214 florins (Jullian, neveu de Saturnin) et 368 florins (Jean fils de Saturnin, et ses frères)¹⁵. La fortune imposable moyenne dans le bailliage de Ternier est de 331 florins et 5 sols (sur un total de 1102 feux, en omettant les seigneurs).

Pour ce même impôt les habitants de Versoix déclarent en moyenne 242 florins par feu ce qui par comparaison avec d'autres études constitue "une très mauvaise situation et la pauvreté indicible de la majorité des ressortissants promet des jours plus sombres encore"¹⁶. "(Le) chiffre de 150 florins étant la limite généralement admise par les commissaires bernois puis savoyards pour considérer quelqu'un comme pauvre"¹⁷.

En 1574, Jean et ses frères font le décompte de ce que le commandeur de Compesières leur doit pour diverses livraisons de froment (blé), de porcs, de vin blanc et rouge¹⁸. L'impôt savoyard de 1575 recense ces mêmes familles comme "solvables"¹⁹.

Les partages d'hoiries feront que Jean et ses descendants s'endetteront pour racheter les terres de leurs cousins qui ont quitté Bardonnex, tandis que ceux-ci se feront un petit pécule en vendant leurs parts. Saturnin et ses frères vendent des terres à Bardonnex pour 150 florins en 1610²⁰, puis le quart d'une pièce de bois à Lancy pour 23 florins en 1611 (les trois autres quarts sont indivis avec leurs cousins)²¹.

Les premiers registres d'impôts levés à Versoix qui nous sont parvenus donnent les indications suivantes²² :

taille en livres / sols / deniers	1623			1626		
Saturnin, laboureur	1	4	0	3	0	0
Daniel	1	4	0	3	18	0
Thyvent, laboureur		15	0	1	0	0
Loyse et sa mère	1	6	0	3	0	0
total Versoix				153	0	0
nombre de feux				77		
moyenne par feux				1	19	9

taille en livres / sols / deniers	1652			1658			1662			
hoirs de Jean (fils de Saturnin)	6	6		12	0		1	3	3	
	+	1	3				+	9	6	
Raymond (fils de Daniel)	5	5	0	7	2	0	9	19	9	
	+	1	19	0			+	4	2	3
total Versoix	242	11	7				163	16	10	
nombre de feux	77									
moyenne par feux	3	2	12							

Thyvent a accumulé tellement de dettes qu'à son décès en 1646 son fils Amblard est "molesté à travailler par les créanciers". Il cède alors à son cousin Raymond toute son hoirie (constituée de maison, grange, étable, terres, prés, vignes, bois, montagne etc.) avec ses dettes, contre 150 florins²³.

Les descendants de Saturnin ont quitté Versoix, Charles est vinaigrier à Genève et Pierre vit à Mies. Ils cèdent à Raymond deux poses de terre en 1667 (pour 4 pistoles), puis tous les droits sur l'héritage de leurs parents en 1678 (pour 400 florins)²⁴.

Raymond a ainsi progressivement concentré entre ses mains tous les biens que son père et ses oncles avaient acquis à Versoix et dans la région. La fortune de son père et la sienne ont progressivement augmenté (à voir ce qu'ils payent comme impôts). Il est devenu un notable et est même "procureur syndic" en 1652²⁵.

Il n'a pas pour autant coupé les liens avec ses cousins catholiques restés à Bardonnex : il prête à la veuve de son cousin Claude Mégard 142 florins en 1660, puis Jean fils de Raymond prêtera encore 105 florins à Jacques fils de Claude en 1677. Ces dettes accumulées et leurs intérêts obligeront ledit Jacques à vendre une de ses terres à noble Pierre Lect citoyen de Genève en 1689²⁶.

Un inventaire des titres de la famille dressé en 1756 montre le nombre impressionnant d'achats fait par Raymond depuis 1638, souvent pour plusieurs centaines de florins. Sont aussi reportés les obligations, les procès, les testaments.

Une autre approche pour évaluer la richesse est de considérer les contrats de mariage. Concernant Saturnin, Daniel et Thyvent on ne sait rien, sauf que Saturnin indique dans son testament en 1629 où en sont les dots de ses cinq filles : trois sont mariées (une dot payée, sur les autres restent 78ff et 20ff à payer, une dot monte à 200ff au total), pour les deux autres il lègue à chacune 100ff plus du linge pour une valeur de 30ff²⁷.

A la génération suivante, Jean se marie à Elizabeth Monet en 1628 qui est dotée de 540ff²⁸ et Raymond lance une procédure contre la famille de sa femme Aimée Taccon concernant un leg de 100ff plus les "nippes"²⁹. Parmi les descendants de Raymond, Jacqueline & Claudine filles de Jean sont dotées de 3100 livres chacune en 1707 et 1712. La femme de Pierre Mégard, Claudine Pernette de Borssat est dotée de 3000ff en 1721 (dont 1200ff restent à payer en 1749)³⁰, leurs filles Marie et Louise sont dotées la première d'environ 9000 livres plus un trousseau d'environ 400 livres en 1766³¹ et la seconde de 7400 livres en 1756.

Par comparaison, la femme de Jean-Pierre Mégard de Bardonnex est dotée de 340 florins en 1708³².

En résumé : Les Mégard de Bardonnex forment une famille de laboureurs peu fortunés, dans la bonne moyenne des habitants de Compesières. Les descendants d'Antoine émigré à Versoix vers 1600 sont d'abord de la même condition, puis s'enrichissent progressivement, surtout sous l'impulsion de Raymond Mégard (°1610ca †1675ca).

Entre Saint-Loup et Ecogia

<u>Antoine</u> > x ~1570	<u>Saturnin</u> > x ~1590	<u>Jean ...</u> x ~1630					<i>Saint-Loup</i>
	<u>Daniel</u> > x ~1610	<u>Raymond</u> > x 1636	<u>Jean</u> > x ~1670	<u>Pierre</u> > x 1721	<u>Mathieu</u> > x 1757	<u>Jean-Gaspard</u> x 1800	<i>Ecogia</i>

En 1607, Saturnin (fils d'Antoine) réside à Saint-Loup, son fils Jean sera aussi dit "demeurant à Saint-Loup" lors de son mariage en 1628. Les enfants de Jean émigreront ensuite à Mies et Genève. Les ruines de la chapelle de Saint-Loup sont acquises par Jean Mégard en 1693³³.

En 1626, Louise (la soeur de Saturnin, Daniel et Thyvent) vit avec sa mère sur la commune de Versoix³⁴, et en 1635 elle vend à son frère Daniel un jardin et une cour devant sa maison³⁵.

En 1665, des cousins de Raymond (enfants de Françoise fille de Saturnin) lui cèdent une maison avec verger et terre situés "chez Verrier"³⁶. En 1667 Charles et Pierre cèdent à leur cousin Raymond deux poses de terre "lieudit chez Verry alias à la fin"³⁷. A son décès en 1689 à Genève, le même Charles est dit "du Verry proche Versoix". Maître Pierre Mégard, conseiller du roi, est domicilié "chez Vuarin sur Versoix" en 1735³⁸.

Les lieux dits "A Vari" et "A la fin" se trouvent de part et d'autre d'Ecogia sur un plan de 1829³⁹, ce qui démontre que le lieu nommé "Verry", "Verrier", "Vuarrin" se trouve au hameau d'Ecogia. Le nom "**Ecogia**" aurait une origine ancienne (déjà cité en 1022⁴⁰), mais il n'est pas employé avant le XIXe siècle dans les archives des Mégard.

En résumé : Ces quelques traces laissées dans les archives semblent indiquer que toute la famille d'Antoine s'est déplacée à Versoix, que son fils Saturnin s'est établi à Saint-Loup et son autre fils Daniel "chez Verry", c'est-à-dire à Ecogia.

Fin de règne

<u>Mathieu</u> > x 1757	<u>Jean-Gaspard</u> > x 1800	<u>Marie Pierrette Emilie</u> > x <i>Gabriel Girod de l'Ain</i>	<u>Léon & Octavie</u>	<i>Ecogia</i>
	<u>Jean-Marie</u>			<i>Paris, Genève</i>
	<u>Jean-Pierre</u> > x ~1790	Fanny > x <i>P. Blanc</i>	> <i>Octave & Octavie</i>	?
		Félicie		
		Octave	> <i>Ernest & Octave</i>	<i>France</i>

Mathieu est homme de loi, "avocat à la Cour et Lieutenant en l'Élection de Bugey", c'est "le plus opulent des Versoisiens". Son fils Jean-Gaspard est "avocat au parlement". Les trois frères occuperont tour à tour et à plusieurs reprises la fonction de maire de Versoix. En 1793 Jean-Gaspard achète un remplaçant pour partir à la guerre à sa place, vers 1820 la commission des communes (genevoises) estime qu'il "remplit ses fonctions (de maire) avec mauvaise volonté et une négligence qui compromet les intérêts des administrés"⁴¹. En 1796 Jean-Marie est en procès contre son frère Jean-Gaspard⁴², il testera en 1830 en faveur des enfants de son frère Jean-Pierre (Octave héritera de maisons, granges et dépendances sur les communes de Sauvigny, Gex, Collex-Bossy et Versoix)⁴³. Ce même Jean-Pierre acquiert un ancien couvent à titre de "domaine national" pour 150'000 livres en 1795⁴⁴.

Marie Pierrette Emilie est connue à Versoix comme “la baronne Girod de l’Ain”. Elle donne les fonds nécessaires à l’acquisition d’un bâtiment scolaire (1844)⁴⁵. Elle lègue le domaine d’Ecogia afin d’y créer un établissement philanthropique, désigne son cousin Joseph de Beylié de Grenoble comme héritier universel, et lègue encore 60’000 francs à son filleul Octave Blanc et 3’000 francs chacun à Ernest et à Octave ses cousins (1879)⁴⁶, son fils et sa fille étant décédés avant elle et sans descendance. Elle décède le 26 octobre 1881 et sera inhumée dans la chapelle du château d’Ecogia.

En résumé : Après s’être élevés au rang de notables et “d’aristocrates”, les membres de la famille se dispersent dans la tourmente révolutionnaire. Les descendants de Jean-Pierre, le fils cadet de Mathieu, quittent Versoix pour s’établir en France. Jean-Marie, le fils puîné, se fait religieux et teste en faveur de ces neveux enfants de Jean-Pierre. Tandis que Jean-Gaspard, le fils aîné, n’aura pour toute descendance qu’une fille. L’héritière de cet immense domaine “fut très généreuse à l’égard du culte catholique” et à l’origine de l’orphelinat d’Ecogia⁴⁷.

Michel Mégard, 1996 & 1997 & 2003-2004.

Sources

Sur Bardonnex :

Auguste de Montfalcon, *Compesières – Notice historique illustrée*, Saint-Maurice, 1932.

Edmond Ganter, *Compesières au temps des commandeurs*, Cl. Martinguay, Genève, 1971.

Sur Versoix :

Jean-Pierre Ferrier, *Histoire de la commune de Versoix des origines à nos jours*, Mairie de Versoix, 1942.

Marcel Lacroix, *Versoix genevoise*, 1984.

Les rues de Versoix — L’origine de leurs noms et ce qu’ils évoquent, 1980.

Sur les Mégard de Versoix :

Une source importante d’informations est constituée par le fonds « de Beylié » actuellement entre les mains du marquis Henry de Seguins-Pazzis résidant à Paris. Ce fonds a été constitué par l’héritage de la dernière propriétaire du domaine d’Ecogia, Marie Pierrette Emilie Girod de l’Ain née Mégard, qui a institué son cousin Joseph de Beylié de Grenoble légataire universel (sa grand-mère maternelle était une de Beylié). Il contient des titres de propriété (avec un inventaire très utile fait en 1756), des actes d’état-civil et des testaments, des actes divers, procès, obligations, ainsi qu’une série de 41 cahiers de “taille et capitation” dont le plus ancien remonte à 1623.

Notes

¹ Archives de l’Etat de Genève (AEG), notaire Et. Rivilliod, vol.10, f°146 & f°149v, notaire Antoine Saultier, vol.2, f°25.

² Michèle Dubois : *La Châtellenie de Ternier d’après les comptes de châtellenie de 1325 à 1350* (mémoire de maîtrise, Université Jean Moulin, Lyon III, Faculté des lettres et civilisations), p.146.

³ Les six frères sont mentionnés comme ayant reconnu jadis des biens du fief de Compesières dans un volume de reconnaissances de 1540/1542. AEG, TD Pa176, f°27v,170, 364.

⁴ *ibid.*, f°138, 159v, 170. De plus un notaire remplaçant de Jean de Veyrier à Bardonnex en 1501 signe “A. Migardi” (AEG, notaire Jean de Veyrier, f°180-183).

⁵ Archives départementales de la Savoie (ADS), SA 12212. (Subsides de Ternier).

- ⁶ ADS, SA 1863 "Informaciones numeri focorum".
- ⁷ Louis Blondel, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, 1919, p.2.
- ⁸ De Montfalcon Auguste, *Compesières*, p.55.
- ⁹ Liliane Mottu, "La Réforme à Genève : aussi une histoire de réfugiés", in *Les Cahiers protestants*, juin 1986, p.32.
- ¹⁰ Jean Du Perril, "Journal de la guerre de 1589", publié dans les *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1952, p.168.
- ¹¹ Jean-Pierre Ferrier, *Histoire de Versoix*, p.27.
- ¹² Anne-Marie Piuz, *A Genève et autour de Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles – Etudes d'histoire économique*, Payot 1985, p.72.
- ¹³ Archives de l'Etat de Berne, A V 1425, n°36 (Savoie).
- ¹⁴ Anita Frei, Yves Bischofberger, "A la recherche de Versoix-la-Ville, fragments d'un récit du XVIII^e siècle", in *Le Courrier* du 24-25 mai 1997.
- ¹⁵ ACV, B s 6/1, f°135v et 136.
- ¹⁶ Guy Le Comte, "Versoix au XVI^e siècle – Une étrange démographie", in *Revue du Vieux Genève*, 1985, p.7.
- ¹⁷ *ibid*, p.4.
- ¹⁸ AEG, notaire Aimé Babel, vol.4, f°161.
- ¹⁹ Archives départementales de la Haute-Savoie, SA 2029 ("Gabelle du sel").
- ²⁰ AEG, notaire Antoine Saultier, vol.2, f°25.
- ²¹ AEG, notaire Etienne Rivilliod, vol.13, f°149v.
- ²² Fonds de Beylié (FdB), "taille et capitation". A la taille de base s'ajoute en 1652 une "subsistance" et en 1662 "pour les commis".
- ²³ FdB, "titres de propriété".
- ²⁴ FdB, "titres de propriété", Inventaire, f°3.
- ²⁵ Ferrier, *Histoire de Versoix*, p.37, cite les *Registres des Conseils* de Genève.
- ²⁶ AEG, notaire F. Joly, vol.7, f°97.
- ²⁷ AEG, notaire Jean Ollard, vol.1, f°236v. Aussi mentionné dans FdB, "état civil".
- ²⁸ FdB, "état civil".
- ²⁹ FdB, "titres de propriété", Inventaire, f°29.
- ³⁰ AEG, Collection Gerlier, numéro 1173.
- ³¹ AEG, notaire Pierre-François Nicod, vol.4, f°460.
- ³² AEG, Tabellion de St-Julien et Carouge, vol.12, f°254v.
- ³³ FdB, "titres de propriété", Inventaire, f°31v.
- ³⁴ FdB, "taille et capitation".
- ³⁵ FdB, "Etat-civil"
- ³⁶ FdB, "titres de propriété", Inventaire, f°2.
- ³⁷ FdB, "titres de propriété", Inventaire, f°2v.
- ³⁸ AEG, Collection Gerlier, n°1174.
- ³⁹ Carte Mayer de 1829, reproduite dans M. Lacroix, *Versoix genevoise*, pp.54-55.
- ⁴⁰ *Les rues de Versoix*, p.22.
- ⁴¹ Ferrier, *Histoire de Versoix*.
- ⁴² AEG, notaire Pirerre François Nicod, vol.16, f°3 (11^e nivose an 5, soit 31.12.1796)
- ⁴³ AEG, Jur.Civ. AAq 6 p.35 (testaments homologués).
- ⁴⁴ AEG, notaire P. François Nicod, vol.15, f°70.
- ⁴⁵ Ferrier, *Historie de Versoix*, p.153.
- ⁴⁶ AEG, Jur.Civ. AAq 16 pp282ss (testaments homologués).
- ⁴⁷ *Les rues de Versoix*, p.25.